



CLASSIQUES
GARNIER

Édition de DELOFFRE (Frédéric), RUBELLIN (Françoise), « Glossaire », *Le Paysan parvenu*, MARIVAUX, p. 447-465

DOI : [10.15122/isbn.978-2-8124-1846-4.p.0557](https://doi.org/10.15122/isbn.978-2-8124-1846-4.p.0557)

La diffusion ou la divulgation de ce document et de son contenu via Internet ou tout autre moyen de communication ne sont pas autorisées hormis dans un cadre privé.

© 2014. Classiques Garnier, Paris.
Reproduction et traduction, même partielles, interdites.
Tous droits réservés pour tous les pays.

GLOSSAIRE ¹

ACTION. « Manière de la personne qui fait quelque chose avec ardeur ; gestes de l'orateur prononçant un discours, ou de celui qui récite en public » (Richelet). Marivaux, comme certains contemporains, emploie ce mot dans l'expression *parler d'action*, qui ne figure pas dans les dictionnaires : *Nous approchions de la maison (...) quand nous rencontrâmes, à la porte d'une église, la sœur aînée de ma future et M. Doucin, qui causaient ensemble, et qui semblaient parler d'action* (160).

ADHÉRENT. « Se dit (...) de ceux qui suivent un même parti (...) Il ne se prend qu'en mauvaise part » (Furetière). Cf. : *nous voilà mariés en dépit de notre sœur aînée et du directeur son adhérent* (162).

AISE, AISÉ. Marivaux distingue, conformément à l'usage, *aise*, signifiant dans le ton familier « qui l'a belle », et *aisé*, qui, outre le sens banal de « facile », s'emploie aussi à l'époque pour désigner une attitude au sens de « dégagé, à l'aise ». Ainsi : *je ne gagne pas ma vie à gouverner les filles, je ne suis pas si aise, je la gagne à faire le tracés des*

1. L'appel aux mots figurant dans ce glossaire se fait dans le texte au moyen d'un astérisque. Cependant, l'astérisque n'est pas utilisé dans les cas d'emplois au sens moderne cités dans le glossaire simplement à titre de comparaison ou de complément. Les principaux dictionnaires utilisés sont les suivants : *Dictionnaire de l'Académie*, troisième édition (1740) ; Furetière (La Haye, 1725) ; Richelet (édition revue par Wailly, 1780) ; Leroux, *Dictionnaire comique* (1786) ; et naturellement Littré.

maisons (70; le texte de l'édition « de Dijon », *aisé* pour *aise*, n'est pas satisfaisant); et *Je crois que je plais par ma personne, disais-je en moi-même. Et je sentais en même temps l'agréable et le commode de cette façon de plaire; ce qui faisait que j'avais l'air assez aisé* (135; la correction de Duport, dans *Z*, *satisfait* pour *aisé*, fait contre-sens); *sa façon franche et aisée* (190); *ce monde qui avait quelque chose de si aisé et de si leste* (263).

AMANT. Prétendant avoué et agréé : *c'est vous-même qu'il demande, c'est l'amant d'une nommée Mlle Habert* (120). Tend vers le sens moderne, sans pourtant avoir de valeur péjorative, dans d'autres passages : *devenu le mari d'une fille riche, et l'amant de deux femmes de condition* (187). Cf. aussi p. 239, 245, et comparer l'emploi de *maîtresse*, expliqué p. 244.

AMICALEMENT. Néologisme à l'époque, que l'on rencontre aussi dans *La Vie de Marianne*, p. 384, sous la forme *amicalement*. Ici : *Cette bonne veuve (...) nous fit asseoir amicalement* (77).

AMOUR (FAIRE L'). Encore employé au sens « honnête » de « parler d'amour, courtiser ». Selon Mercier (*Tableaux de Paris*, chap. xxviii) « faire l'amour à une fille, en style bourgeois, c'est la rechercher en mariage ». Cf. ici : *Mais vraiment, me dit-elle, tu es pressant ! où as-tu appris à faire l'amour ?* (13); *Vous avez fait chez moi publiquement l'amour à Geneviève* (30); *j'avais l'âme remplie de tant d'images tendres, on avait agacé mon cœur de tant de manières, on m'avait tant fait l'amour ce jour-là, qu'on m'avait mis en humeur d'être amoureux à mon tour* (189). Pris aussi au sens d' « être en commerce amoureux » : *Pour faire l'amour, il n'y a rien de tel que d'être mari et femme* (100).

AMOUR (POUR L' — DE). Au sens ancien de « à cause de » : *les voilà qui vont se séparer pour l'amour de vous* (69). Cf. p. 75.

AVANT (ALLER EN). S'avancer, aller de l'avant, au sens figuré (Littré, 5^e) : *par ma foi, je n'ose aller en avant, votre bon ami me fait peur* (24).

AVISEMENT. Quoique le mot soit employé pour reprendre *s'aviser*, ce n'est pas une création de Marivaux, mais un authentique mot du français provincial, qu'on trouve par exemple dans *Les Maîtres Sonneurs* de George Sand. *Oh ! pour cet argent-ci, me répondit-elle, tu veux bien que je n'en dispose qu'en faveur du mari que j'aurai. Avise-toi là-dessus. Ma foi, lui dis-je, (...) s'il ne tenait qu'à être votre mari, je le serais tout à l'heure (...) Tenez, ne faut-il pas bien du temps pour s'aviser si on dira oui avec mademoiselle ? Vous n'y songez pas vous-même avec votre avisement. Ce n'est pas là la difficulté* (23-24).

AVISER (s'). Les dictionnaires n'enregistrent pas le sens de prendre « sa décision, se déterminer », mais il apparaît dans le « proverbe anglais » cité par Furetière : *le roi s'avisera*. Ici, voir les deux exemples cités dans l'article précédent : *Avise-toi là-dessus* (23) ; *ne faut-il pas bien du temps pour s'avisier si on dira oui avec mademoiselle* (24).

BAGUETTES (PASSER PAR LES). Voir p. 124, note 1, pour un emploi de cette expression au sens figuré.

BAIGNEUR. « Celui qui tient les bains publics. Un baigneur est d'ordinaire aussi perruquier, barbier et étuviste. Par l'édit de 1701, le roi a créé cent nouvelles charges de barbiers-perruquiers, baigneurs et étuvistes pour la ville de Paris, et dans les provinces à proportion » (Furetière). Cf. ici : *une chevelure qui me descendait jusqu'à la ceinture, et après laquelle le baigneur avait épuisé tout son savoir-faire* (167).

BÉGUEULE. Littré ne connaît que le sens moderne : « femme prude et dédaigneuse de façon malplaisante », alors que Marivaux emploie constamment ce mot au sens défini par Leroux : « sobriquet injurieux qu'on donne aux femmes, et qui veut dire : sottie bête » (*Dictionnaire comique*). Ici : *quelle bégueule, à son âge, de vouloir épouser ce godelureau* (124). Cf. aussi *La Vie de Marianne*, édition Garnier, p. 98. Au contraire, le continuateur semble prendre le mot dans le sens défini par Littré, cf. p. 308.

CAS (EN — DE). L'emploi de cette locution avec un infinitif est exceptionnel chez Marivaux. On le trouve une fois dans la bouche de Jacob à ses débuts : *Fort honnête, repris-je, pour ce qui est en cas de faire un compliment ou une révérence* (28). La phrase a manifestement un caractère populaire. En revanche, le continuateur use couramment de la locution *dans le cas de* suivie d'un infinitif (voir p. 307, 313, 316, 325, 345, 350, 365, 373, etc.).

CASUEL. « Qui est incertain et mal assuré. Je ne sais si cet homme tiendra ce qu'il vous a promis, cela est fort casuel » (Furetière). Cf. : *je ne saurais gagner ma vie à gouverner les filles, je ne suis pas si aisé, et je la gagne à faire le tracas des maisons ; que chacun dans son métier aille aussi droit que moi. Il m'est avis que le vôtre est encore plus casuel que le mien* (70).

CELUI-LÀ. Pour *celui*, cf. p. 131, note 1.

CHAUFFOIR. « Lieu derrière le théâtre où les comédiens vont se chauffer » (Richelet). C'est le *foyer* actuel. On sait que la salle de spectacle n'était pas chauffée. Cf. p. 265, 278, etc.

CHEVALIER. Dans l'édition « de Dijon », le mot est employé deux fois, p. 225 et 231, au lieu de *cavalier*, qui apparaît d'ailleurs un peu plus loin (p. 228), et qui est adopté par toutes les autres éditions. Au reste, le personnage est bien un chevalier (« on appelle aussi *chevaliers* les cadets de bonnes maisons qui portent l'épée, ou qui ont embrassé la profession des armes ; c'est une qualité d'honneur sans titre de chevalerie », Furetière), puisque Mme de Ferval l'appelle ainsi p. 236, 238, etc. Il est à noter que la répartition des emplois entre le mot ancien, *chevalier*, et le mot récent, d'origine italienne, *cavalier*, n'était pas encore parfaitement nette. C'est ainsi qu'on hésitait entre les deux mots pour désigner les chevaliers italiens, qu'on employait *chevalier* pour désigner le cavalier d'une dame (cf. *le Petit-Maître corrigé*, acte II, sc. 1), et que Richelet emploie même le mot *chevalier* pour désigner les cavaliers dans un manège (article *quadrille*).

CIRE (COMME DE). Expression « proverbiale » signifiant « tout juste » (*Dictionnaire de l'Académie*). Cf., en parlant d'un habit que va essayer Jacob : *Il sera comme de cire, reprit le tailleur* (167).

CONDITIONNER. « Faire avec les qualités requises » (*Dictionnaire de l'Académie*). Ce terme de sens imprécis est souvent employé par Marivaux, notamment dans les rôles de valets et servantes. Cf. : *quoiqu'elle bredouillât plus de prières en un jour qu'il n'en eût fallu pour un mois, si elles avaient été conditionnées de l'attention nécessaire, ce devait être ordinairement la plus revêche et la plus brutale créature dont on pût se servir* (72).

CONTROLLER. « Trouver à redire, critiquer » (Richelet). Cf. : [Dieu] *est le maître, il n'y a point à le contrôler* (49).

COURAGE. « Signifie quelquefois ardeur, vivacité » (Furetière). Dans ce sens, le mot est réservé par Marivaux à la langue familière. « *Ab! Marton, je t'oubliais d'un grand courage* », dit le Lubin de la seconde *Surprise de l'Amour* (1.13). Cf. ici : *je laissais échapper des tendresses étonnantes, et cela avec un courage, avec une ardeur qui persuadaient du moins que je disais vrai* (76).

DÉBROUILLER. Marivaux emploie souvent dans ses romans ce mot au sens, habituel à l'époque, d'« éclaircir une chose embrouillée », et notamment « démêler des sentiments », ainsi dans cette phrase de *La Vie de Marianne* : « *Les hommes regardent les lumières involontaires [de ceux qui leur ont rendu service] comme une injure, et le tout de bonne foi, sans connaître leur injustice, car ils ne se débrouillent pas jusque-là* » (221). Cf.

ici : *cet art de lire dans l'esprit des gens et de débrouiller leurs sentiments secrets est un don que j'ai toujours eu et qui m'a quelquefois bien servi* (86) ; *ce n'était que par instinct que j'en agissais ainsi, et l'instinct ne débrouille rien* (73). Le mot est aussi utilisé en matière de rhétorique : *A l'égard de votre style, je ne le trouve point mauvais, à l'exception qu'il y a quelquefois des phrases allongées, lâches, et par là confuses, embarrassées ; ce qui vient apparemment de ce que vous n'avez pas assez débrouillé vos idées, ou que vous ne les avez pas mises dans un certain ordre* (201). Il faut enfin signaler un emploi moins banal au sens d' « affiner » : *voyez que de choses capables de débrouiller mon esprit et mon cœur, voyez quelle école de mollesse, de volupté, de corruption, et par conséquent de sentiment : car l'âme se raffine à mesure qu'elle se gâte* (187).

DÉCORATION. En l'absence du mot *décor*, qui n'est pas encore usité, *décoration* désigne « tout ce qui pare la scène sur le théâtre, et qui doit convenir à la pièce qu'on représente » (Richelet). *Changement de décoration* ne signifie donc pas autre chose que « changement de décor » : *mon changement de décoration dans mes habits, (...) ce titre de monsieur dont je m'étais vu honoré (...) et surtout cet art charmant, quoique impur, que Mme de Ferval avait employé pour me séduire (...) voyez que de choses capables de débrouiller mon esprit et mon cœur...* (187).

DÉFUNT. Reste invariable devant un nom féminin : *défunt sa mère* (196).

DÉMÊLER. Distinguer dans une foule, en parlant d'une personne qu'on ne connaît pas. Ainsi dans ce passage des *Mémoires secrets* de Bachaumont : « *Monseigneur la lorgne, la démêle, l'aborde, lui dit de passer dans son cabinet* » (édit. P. J. Jacob, p. 61). Ici : *N'est-ce pas vous aussi, monsieur, que j'ai vu dans une telle loge ? me dit-elle comme pour m'insinuer à son tour qu'elle m'avait démêlé* (258).

DÉTALER. Au sens ancien, « enlever des marchandises étalées », et par figure « enlever ». Mlle Habert demande à Jacob de commander le déménagement de ses meubles : *Je voudrais que cela fût déjà fait, lui dis-je (...)* ; *ainsi, faites votre compte que dès demain tout sera détalé dès sept heures du matin* (83).

DOUX. « Signifie encore galant, amoureux » (Richelet, qui cite l'expression *billet doux*). Dit d'une femme portée à l'amour : *Mme de Ferval était née douce, il y avait ici des raisons pour l'être : le serait-elle ; ne le serait-elle pas ?* (231)

DROIT (A). Cf. p. 123, note 3.

ENTENDRE (A) Employé au sens ancien de « donner son accord à », ou plus exactement ici de « se ranger à l'avis de » : *D'un autre côté, cet honneur plaidait sa cause dans mon âme embarrassée, pendant que ma cupidité y plaidait la sienne. A qui est-ce des deux que je donnerai gagné ? disais-je ; je ne savais auquel entendre* (26-27).

ÉTOFFÉ. « Garni de toutes les choses nécessaires » (*Dictionnaire de l'Académie*). Cf. : *nous entrâmes dans une maison où tout me parut bien étoffé, et dont l'arrangement et les meubles étaient dans le goût des habits de nos dévotes* (45).

ET SI. Archaïsme subsistant dans la langue populaire du XVIII^e siècle, signifiant « et pourtant, et encore » : *Vis-à-vis de nous, il y a une dame qui accoucha le mois passé à quarante-quatre [ans] et qui n'y renonce pas à quarante-cinq ; et si son mari en a plus de soixante et douze* (101).

GALANT. L'expression *femme galante* est moins défavorable que de nos jours. On appelle ainsi, dit Richelet, « celle qui aime trop le monde, qui a des amants ». *Coquette* est plus péjoratif, comme le montre ce passage de *Monsieur de Pourceaugnac* : « Cherchons pour nous expliquer quelque terme plus doux. Le mot de galante ne dit pas assez, celui de coquette achevée me semble propre à ce que nous voulons » (acte II, sc. 14). Cf. ici : *Petite façon de traiter l'amour qui me rebuta un peu ; je ne m'étais imaginé qu'une femme galante, et non pas intéressée* (260).

GLOIRE. Sens péjoratif, cf. le suivant. Conserve parfois un sens proche du sens classique : *Les autres femmes, en vous regardant, vous disent finement : Aimez-moi pour ma gloire* (180).

GLORIEUX. La valeur défavorable est nette : « Superbe, fier, orgueilleux, vain, avantageux » (Richelet). Cf. ici : (après la sortie des témoins, Mme d'Alain consent à se mettre à table) *pour moi, je ne suis point glorieuse, et je ne refuse pas de souper* (114) ; *et de témoins pour votre mariage, je vous en fournirai qui ne seront pas si glorieux que les premiers* (162) ; *tout enthousiasmé que j'étais de cette agréable métamorphose, elle ne me donna que du plaisir et point de vanité (...)* Attendez pourtant, il faut conter les choses exactement ; il est vrai que je ne me sentis point plus glorieux, que je n'eus point cette vanité qui fait qu'un homme va se donner des airs ; mais j'en eus une autre, et la voici (249). Cf. aussi pp. 8 et 122. Le mot *gloire*, associé au précédent, évolue de la même façon : *Ce maître n'était pas un homme généreux, mais ses richesses, pour lesquelles il n'était pas né, l'avaient rendu glorieux, et sa gloire le rendait magnifique* (18).

GRANDE MÈRE. Cette forme, qui n'est pas enregistrée par les dictionnaires du temps, apparaît plusieurs fois chez Marivaux, à côté de la forme *grand'mère*. Voir par exemple *La Vie de Marianne*, p. 438, et cf. ici : *Ma mère se maria fille, sa grande mère en avait fait autant ; et de grandes mères en grandes mères, je suis venu droit comme vous voyez, avec l'obligation de ne rien changer à cela* (30). Voir aussi p. 74, et comparer *j'ai grande faim*, p. 49, *il n'y avait pas grande perte*, p. 72.

HÉTÉROCLITE. Sens plus général que de nos jours : « qui a quelque chose d'irrégulier, de bizarre (...) Homme, action hétéroclite », dit le *Dictionnaire de l'Académie*. Cf. ici : *Qu'est-ce que c'est donc que cette piété hétéroclite? disais-je ; qu'est-ce que c'est qu'une sainte qui m'enlève mon commis? (196); ils parcouraient donc mon hétéroclite figure ; et je pense qu'il n'y avait rien de si sot que moi, ni de si plaisant à voir* (266).

HONNÊTE. L'un des mots les plus fréquemment employés dans le roman. On le trouve encore parfois au sens latin (honorabile, décent, licite), comme dans la phrase citée par Richelet, « nous devons préférer l'honnête à l'agréable ». Ici : *C'est nous le plus souvent qui nous rendons tendres, pour orner nos passions, mais c'est la nature qui nous rend amoureux ; nous tenons d'elle l'utile que nous enjolivons de l'honnête ; j'appelle ainsi le sentiment* (230). De même, dans les deux exemples suivants, le premier où le sens tend vers celui de « chaste » : *Que d'honnêtes et ferventes tendresses ne me dit-elle pas* (189) ; le second dans lequel la valeur d'honnête, en parlant de la naissance, est définie : *Je n'étais pas délicate non plus sur l'origine, pourvu qu'elle fût honnête ; c'est-à-dire, pourvu qu'elle ne fût qu'obscur, et non pas vile et méprisable* (95-96). Cf. aussi p. 19.

Ce cas est pourtant assez rare et *honnête* a surtout dans le roman le sens qu'il avait dans la langue classique, où il désignait, selon la définition de Richelet « un homme d'honneur, de probité, un homme qui a toutes les qualités sociales ». Cet idéal de l'honnête homme apparaît lorsque Jacob décrit le comte d'Orsan comme *l'un des plus honnêtes hommes du monde* (257), ou qu'après lui avoir sauvé la vie il dit que *tout honnête homme à [sa] place aurait fait de même* (256). On remarquera que, dans cette acception, le mot peut même se dire d'un homme tenu pour criminel aux yeux de la loi : *c'était grand dommage qu'il se fût malheureusement abandonné à de si terribles coups ; car au fond il fallait que ce fût un honnête homme* (156). Dans le cas particulier des relations avec les femmes, *honnête homme* est alors à peu près l'équivalent de

galant homme : *Votre histoire avec cette vieille fille qui vous épouse est singulière, ajouta-t-elle comme par réflexion et en riant (...) surtout vivez en honnête homme avec elle, je vous y exhorte, mon garçon, et faites après de votre cœur ce qu'il vous plaira, car à votre âge on ne le garde pas* (137-138). Voir aussi plusieurs emplois de ce mot dans la scène entre Mme de Ferval et le chevalier chez la Rémy (pp. 233, 234, 239).

De façon très nette, l'expression *honnête homme* tend à désigner parfois une personne ayant un certain niveau social. L'évolution a dû se faire à partir de la croyance en une sorte d'« harmonie préétablie » entre la naissance et les qualités de l'honnête homme. C'est ce dont témoigne l'exemple suivant : *j'allai voir cette dame et son mari, à qui, tout malade et tout couché qu'il était, je trouvai l'air d'un honnête homme, je veux dire d'un homme qui a de la naissance* (254). Souvent, il s'agit simplement d'hommes faisant une certaine figure dans le monde. Les exemples suivants sont tout à fait significatifs : *il n'y a rien qui relève tant la taille [qu'une épée], et puis, avec cela, tous les honnêtes gens sont vos pareils* (165) ; *et puis elle me salua, moi qui faisais là la figure d'un honnête homme* (182) ; *je lisais je ne sais quel livre sérieux que je n'entendais pas trop, que je ne me souciais pas trop d'entendre, et auquel je ne m'amusais que pour imiter la contenance d'un honnête homme chez soi* (249-250) ; *il y avait du monde, et d'honnêtes gens, autant que j'en pus juger* (259) ; (Jacob au théâtre) *je n'osais prendre la liberté de regarder les autres, de peur qu'on ne démêlât dans mon peu d'assurance que ce n'était pas à moi à avoir l'honneur d'être avec de si honnêtes gens, et que j'étais une figure de contrebande* (265). Cette valeur purement sociale n'exclut pas un jugement moral défavorable sur la personne visée : *A l'égard de ses fils, mes secours les ont mis aujourd'hui en posture d'honnêtes gens ; ils sont bien établis, mais malgré cela je n'en ai fait que des ingrats, parce que je leur ai reproché qu'ils étaient trop glorieux* (8).

Inversement, *honnête* a parfois une valeur morale, plus vague d'ailleurs que dans le français moderne, notamment lorsqu'il est associé avec des mots autres qu'*homme*. Cf. : *de sorte que je suivis ces dames avec une innocence d'intention admirable, et en me disant intérieurement: Tu es un honnête homme* (209) ; *on dit de certaines gens qu'ils ont la main lourde ; cet honnête homme-ci ne l'avait pas légère* (211) ; *je partis avec ce valet de chambre qui m'attendait et qui me parut un honnête homme* (123) ; *permettez que je laisse [l'emploi] à cet honnête homme* (207). Voir aussi p. 95 tout un développement sur les qualités que Mlle Habert

souhaite de l'honnête homme qu'elle voudrait épouser. Avec d'autres mots qu'homme, cf. les exemples suivants : *honnête jeune homme* (46), *honnête garçon* (139-140, 158, 212), *honnête femme* (197) ; *honnêtes gens* (43, 197, etc.) ; *honnête guerrier* (190).

Souvent, les expressions *honnête homme*, *honnêtes gens* sont précisément employées pour leur valeur équivoque, ainsi lorsque la Rémy parle de ses clients : *d'honnêtes gens me disent : Nous avons des affaires ensemble, il ne faut pas qu'on le sache, prêtez-nous votre chambre* (229). Ou, inversement, quand il s'agit de désigner les parents de Jacob : *le père de son mari est un très honnête homme, un gros fermier qui a plusieurs enfants (...)* en un mot ce sont de fort honnêtes gens. *Oui certes, reprit Mme de Fécour : comment donc, des gens qui demeurent à la campagne, des fermiers ; oh je sais ce que c'est : oui, ce sont de fort honnêtes gens, fort estimables assurément ; il n'y a rien à dire à cela* (184, cf. p. 121).

Ailleurs, *honnête* s'applique à une personne, à des manières, au sens de « civil » : *quelques regards extrêmement honnêtes me l'avaient aussi disposé en ma faveur* (130) ; *je songeai à être honnête et respectueux ; c'était tout ce que cet aimable visage me permettait d'être* (210). Noter une équivoque entre ce sens et celui d'honnête dans *honnête fille* (« d'une conduite irréprochable », dit Richelet) : *Quoi ! me dit-il là-dessus, est-ce que Geneviève n'est pas une honnête fille ? Fort honnête, repris-je, pour ce qui est en cas de faire un compliment ou une révérence : mais pour ce qui est d'être la femme d'un mari, je n'estime pas que l'honnêteté qu'elle a soit propre à cela* (28). De même p. 33.

Cf. aussi l'article suivant.

HONNÊTEMENT. Ordinairement employé avec une valeur qui correspond au dernier sens défini pour *honnête*, soit « poliment ». Ainsi : *c'est un magistrat plein de raison et d'équité ; ainsi, soyez en repos, défendez-vous honnêtement, et tenez bon* (123) ; *mademoiselle ici, mademoiselle là, toujours honnêtement mademoiselle et à moi toujours tu et toi* (131) ; *Mais je pense qu'oui, me répondit-il en ôtant bien honnêtement son chapeau, comme à un homme qu'il voyait dans un bon équipage, avec deux dames dont l'une paraissait de grande considération* (158) ; *Mme de la Vallée (...) dit l'heure qu'il était, pour conseiller honnêtement la retraite à nos convives* (188). Noter que *poliment*, plus rarement employé, comporte une idée de raffinement que n'a pas *honnêtement* : *Mon éloge faisait toujours le refrain de la conversation, éloge qu'on tâchait même de tourner le plus poliment qu'on le pouvait* (188). Dans d'autres cas, *honnêtement* s'emploie par référence à la valeur d'honnête dans *honnête homme*, c'est-à-dire « en personne bien élevée » : *Il est*

vrai que ce lecteur est homme aussi, mais c'est alors un homme en repos, qui a du goût, qui est délicat, qui s'attend qu'on fera rire son esprit, qui veut pourtant bien qu'on le débauche, mais honnêtement, avec des façons, et avec de la décence (201); (Jacob à la Rémy) *On vient de Versailles pour se parler honnêtement chez vous* (228). Et en relation avec un caractère encore plus extérieur de l'honnête homme : *J'étais honnêtement habillé* (183). Comparer : *la manière simple, quoique honnête, dont elle était elle-même vêtue* (78).

HONNÊTETÉ. Décence, respect des conventions : *nous n'étions parents que par prudence, que par honnêteté pour les discours du monde* (100). Voir les deux précédents.

HOUBEREAU. Hésitant au xvii^e siècle entre les formes *hobereau* et *houbereau*, le mot se fixe à la fin du siècle pour la première, que donnent seule Richelet et le *Dictionnaire de l'Académie*. Le continuateur, comme Marivaux (cf. *La Vie de Marianne*, p. 551), préfère la seconde (p. 307).

INTRIGUE. Embarras. Cf. : *elle me tira d'intrigue* (258). Voir l'article suivant.

INTRIGUER. Ne signifie pas « intriguer comme une énigme », mais « mettre en souci, mettre en peine ». Cf. *La Vie de Marianne*, p. 107, et ici : *Catherine vint au-devant de nous, toujours fort intriguée des intentions de Mlle Habert sur son chapitre* (81); *Je pris garde en même temps qu'elle augmentait d'estime et de penchant pour moi; mais que cette augmentation de sentiments n'allait pas sans inquiétude. Les éloges de ma naïve hôtesse l'intriguaient, les regards fins et dérobés que la jeune fille me lançait de côté ne lui échappaient pas* (86). — *S'intriguer* ne se prend pas en mauvaise part et signifie « se mêler d'une affaire » : *elle (...) s'intriguait pour vous sans s'intéresser à vos affaires, sans savoir qu'elle ne s'y intéressait pas, et seulement parce que vous lui aviez dit : Intriguez-vous* (181).

JERNI DE VIE. Cf. p. 75, note 1.

JOUER DES GOBELETS. « Faire des tours de passe-passe » (Richelet). Cf. : *Je ne sais pas au reste comment nos deux sœurs faisaient en mangeant, mais assurément c'était jouer des gobelets que de manger ainsi. Jamais elles n'avaient d'appétit; du moins on ne voyait point celui qu'elles avaient; il escamotait les morceaux* (52).

LABOURER SA VIE. Littré définit ainsi cette expression : « Populairement, labourer sa vie, avoir beaucoup de peine, d'embarras, de traverses ». Il n'en cite pas d'exemple. En voici un de Dufresny : « *Je suis si las, si las, de labourer ma vie* » (*La Coquette*

de *Village*, acte I, sc. 2). Cf. ici : *moi qui n'avais encore aucun talent, aucune avance, qui n'étais qu'un pauvre paysan, et qui me préparais à labourer ma vie pour acquérir quelque chose (...) je voyais, dis-je, un établissement certain qu'on me jetait à la tête* (26).

LESTE. « Qui est proprement et richement accommodé » (*Dictionnaire de l'Académie*). Cf. : *Et remarquez qu'il n'y avait rien de plus leste que cet équipage* (261) ; *je me voyais si gauche, si dérouté au milieu de ce monde qui avait quelque chose de si aisé et de si leste!* (265)

MALHONNÊTE. Contraire d'honnête, dans le sens de « qui ne se fait pas ». Cf. : *Oh! leur père tant qu'il vous plaira, lui dis-je, mais il n'est pas décent qu'ils vous appellent de ce nom-là. Est-ce donc qu'il est malhonnête d'être le père de ses enfants? reprit-il; qu'est-ce que c'est que cette mode-là?* (8) ; *en tout autre lieu que celui où je me trouvais, le mot de donner aurait été ingrat et malhonnête* (149).

MALTOTE. Non pas au sens d' « exaction indue » (Richelet), mais au sens de « métier de maltôtier ». *Maltôtier* désigne populairement les percepteurs d'impôts, partisans et commis. Cf. ici : *à quoi te destines-tu? A ce qu'il vous plaira, cousine, lui dis-je; mais j'aime assez cette maltôte, elle est de si bon rapport, c'est la mère nourrice de tous ceux qui n'ont rien* (164).

MARDI. Variante de *mordi*, *mordieu*, *par la mort dieu*, etc., ce juron populaire est ordinairement réservé par Marivaux aux rôles d'Arlequins. Cf. ici : *j'entends que c'est bien dommage que je ne sois qu'un chétif homme; car, mardi, si j'étais roi, par exemple, nous verrions un peu qui de nous deux serait reine* (13) ; *Eh! mardi, ma chère cousine, repartis-je là-dessus, faites donc vite, vous me rendez malade d'inquiétude* (91). De même *par la mardi* : *Par la mardi! lui dis-je, vous en parlez bien à votre aise; vous ne savez pas ce que c'est que d'être amoureux de vous* (223).

MÉNAGE. « L'état où l'on vit en son particulier et à ses frais » (Richelet), c'est-à-dire le train de maison. Cf. : *... nous sommes restées, ma sœur et moi, fort à notre aise. Cela se connaît fort bien, lui dis-je, au bon ménage que vous tenez* (75).

MERVEILLES (A). Seul, le dictionnaire de Bescherelle mentionne, à côté de *à merveille*, la forme *à merveilles*, sur laquelle il ne formule d'ailleurs aucune observation. Elle est constante chez Marivaux. Cf. ici pp. 97, 103, 243, 260.

MONDANITÉ. « Vanité mondaine. Ne se dit qu'en termes de dévotion » (*Dictionnaire de l'Académie*). De là l'excuse de

Marivaux l'employant : *je me sentis étourdi d'une vapeur de joie, de gloire, de fortune, de mondanité, si on veut bien me permettre de parler ainsi, car je n'ignore pas qu'il y a des lecteurs fâcheux, quoique estimables, avec qui il vaut mieux laisser là ce qu'on sent que de le dire, quand on ne peut l'exprimer que d'une manière qui paraîtrait singulière...* (262).

MONS. « Il y en a qui dans le discours familier disent mons au lieu de monsieur » (Richelet). En fait, ce terme ne s'emploie que lorsqu'on s'adresse à des inférieurs. Ici : *Eh bien! me dit-il, mons Jacob, comment se comporte votre jeune maître? (25); Adieu donc, mons Jacob, jusqu'au revoir, me cria-t-il comme je me retirais. Oh! pour lors, cela me déplut, je perdis patience, et devenu plus courageux parce que je m'en allais : Bon, bon! criai-je à mon tour en hochant la tête, adieu, mons Jacob! Eh bien, adieu, mons Pierre, serviteur à mons Nicolas; voilà bien du bruit pour un nom de baptême (228).*

MOUVEMENT. Mot assez souvent employé dans *Le Paysan parvenu*, quoique beaucoup moins souvent et de manière moins remarquable que dans *La Vie de Marianne*. Le *Dictionnaire de l'Académie* le définit comme suit : « Il se dit (...) des différentes impulsions, passions ou affections de l'âme ». Il s'agit bien en effet foncièrement pour Marivaux de désigner une impulsion, une réaction réflexe, organique, et la dénomination choisie reflète la conception cartésienne et mécaniste des rapports de l'âme et du corps qui était encore celle de Marivaux. Cf. : *Ma prétendue fit un cri en le voyant, cri assez imprudent, mais ce sont de ces mouvements qui vont plus vite que la réflexion (105); l'amour reprenait le dessus, et la débarrassait de tous ces petits mouvements qui l'avaient d'abord déconcertée (107); En vérité il n'y a de mouvements violents que chez ces personnes-là, il n'appartient qu'à elles d'être passionnées (126).* Le dernier exemple achemine vers des emplois particuliers, dont les plus intéressants concernent le domaine de l'amour : *Oh! voyez s'il n'y avait pas là de quoi me tourner la tête, de quoi me donner des mouvements approchants de ceux de l'amour (141); Que d'honnêtes et ferventes tendresses ne me dit-elle pas! On a déjà vu le caractère de ses mouvements, et tout ce que j'ajouterai, c'est que jamais femme dévote n'usa avec tant de passion du privilège de marquer son chaste amour (189).*

En un sens tout différent, *se donner des mouvements* signifie « s'agiter, s'intriguer en vue d'une affaire » (*Dictionnaire de l'Académie*) : *Elle me conta tout ce qu'elle avait fait, les nouveaux*

mouvements que s'était donné Mme de Ferval, tant auprès du président qu'auprès du magistrat qui m'avait interrogé (156).

MUSQUÉE (FANTAISIE). « Fantaisies musquées, fantaisies singulières et bizarres. Il est du style familier. » (*Dictionnaire de l'Académie*) Cf. : *cette Bible et cet Évangile ne répondent pas à toutes les fantaisies musquées des gens* (68).

MUTIN. « Adjectif. Opiniâtre, entêté, obstiné. » (Richelet) Cf. : *N'importe, monsieur, lui répondis-je d'un air entre triste et mutin ; j'aimerais encore mieux être le dernier des autres que le plus fâché de tous* (29) ; *cela vit comme des saintes ; mais c'est justement à cause de leur sainteté qu'elles sont mutines entre elles deux ; cela fait qu'il ne se passe pas de jour qu'elles ne se chamaillent sur le bien, sur le mal, à cause de l'amour de Dieu qui les rend scrupuleuses* (67). On tend vers le sens moderne dans un autre exemple : *petit mutin que tu es* (223).

NON PLUS. L'emploi de *non plus* pour *pas plus*, quoique déjà signalé au XVIII^e siècle comme vieillissant, est encore courant chez Marivaux. Voir *La Vie de Marianne*, p. 36, et cf. : *les galants ne vous auraient non plus manqué que de l'eau à la rivière* (75).

OIE (PETITE). « *Petite oie*, c'est le cou, les ailes, le gésier, le foie et autres petites choses d'un oiseau de rivière. Figurément, *la petite oie*, les bas, le chapeau, les rubans, les gants et autres ajustements pour rendre un habillement complet » (Richelet). Par une autre métaphore, l'expression désigne les premiers éléments, les plus superficiels et les plus faciles à acquérir : *Il est vrai que mon séjour à Paris avait effacé beaucoup de l'air rustique que j'y avais apporté ; je marchais d'assez bonne grâce ; je portais bien ma tête, et je mettais mon chapeau en garçon qui n'était pas un sot. Enfin j'avais déjà la petite oie de ce qu'on appelle usage du monde ; je dis du monde de mon espèce, et c'en est un* (40).

OUTRÉ. « Qui passe les bornes ordinaires » (Richelet). Cf. : *N'est-on pas obligé de ménager sa vie pour louer Dieu qui nous l'a donnée, le plus longtemps qu'il sera possible ? Vous êtes trop outrée, ma sœur, et vous devez demander conseil là-dessus* (46).

PARTICIPE PASSÉ. On a respecté dans le texte l'usage de Marivaux en ce qui concerne l'accord des participes passés. Cet usage, qui n'est d'ailleurs pas tout à fait constant, comporte une différence essentielle avec la règle classique d'accord du participe conjugué avec l'auxiliaire *avoir* : le participe peut rester invariable s'il est suffisamment « soutenu » par les mots placés après lui. C'est ainsi qu'il est presque toujours invariable

quand le sujet est postposé : *l'émotion que m'avait causé mon accident* (147) ; *quelques-unes de ces pièces d'or que m'avait donné Mlle Flabert* (147) ; de même quand le participe est suivi d'un attribut ou d'une apposition : *vous l'auriez cru timide* (88, en parlant d'Agathe) ; *si elle l'avait eu laide* (180) ; *cette fille que j'avais cru si sensée* (194) ; *je les ai tué tous deux en furieux* (155). Le participe est parfois invariable s'il est encore suivi d'un complément quelconque, ou simplement si la phrase continue sans ponctuation : *cette lettre, que madame avait pris dans son cabinet* (36) ; *elle que je n'ai jamais vu résister aux conseils que ma prudence m'a dicté pour la sûreté de la sienne* (64) ; *tu m'as secouru tantôt avec tant d'empressement, que j'en ai été sérieusement touchée* (74) ; *la vie qu'ils avaient mené ensemble* (77) ; *je n'ai vu que l'épée, que j'ai par mégarde ramassé dans l'allée* (150) ; *mon pauvre défunt ne l'a pas mis dix fois [une robe de chambre]*, (166) ; *des yeux que je n'ai jamais vu à personne* (174) ; *voilà une belle équipée que vous avez fait là* (225) ; *le secrétaire qui nous avait quitté revint* (152).

En revanche, l'accord est fait assez soigneusement quand le participe passé termine un groupe de mots, et notamment lorsque la forme du féminin est différente de la forme du masculin : *cette épée qu'il avait laissé tomber, que j'avais prise* (150) ; *Mme de Ferval rougit et voulut retirer sa main qu'il avait prise* (225) ; *ces douceurs que je goûte (...) dans l'état où vous m'avez mise* (246) ; *son manque de courage dans le péril où il m'avait abandonnée* (215).

Dans le cas du verbe *être*, le participe est généralement accordé suivant les règles modernes. C'est par négligence que l'accord n'est pas fait dans quelques cas où la forme masculine et la forme féminine ont la même prononciation. Le seul exemple intéressant est le suivant, où l'invariabilité du participe s'explique par le fait que le sujet est postposé : *c'est sur le Pont-Neuf que s'est fait la connaissance de M. de la Vallée et vous* (108).

PARTICIPE PRÉSENT. Comme beaucoup d'écrivains de son temps, Marivaux ne respecte pas scrupuleusement la règle suivant laquelle le participe présent doit rester invariable, même s'il n'a pas de complément d'objet direct. Cf. ici : *il me semblait même entendre des cris comme venants d'une fenêtre de la maison sur la rue* (144) ; *voyez s'il n'y avait pas là de quoi me tourner la tête, de quoi me donner des mouvements approchant de ceux de l'amour* (141).

PAS. Pléonastique de *rien*, cf. p. 232, note.

POUR. L'emploi de *pour* servant à détacher un élément de la phrase, à marquer une réserve, une opposition, etc., est très fréquent chez Marivaux. On le trouve ainsi devant un adjectif, ce qui est banal (*ils ne sont pas riches, mais pour honorables, oh! c'est la crème de la paroisse*, p. 74), mais aussi devant un participe passé, ce qui l'est moins : *je ne pus jamais venir à bout d'avoir un visage qui ne parût ni déplacé, ni honteux ; car pour étonné, je me serais consolé que le mien n'eût paru que cela* (265). Introduisant un substantif, *pour* peut se trouver suivi de n'importe quelle préposition : *Pour à de l'argent, j'y rêve comme au Mogol* (94) ; *il faudrait qu'elle se contentât d'avoir un amant ; mais pour de mari, néant* (29) ; *voilà bonnement tout ce que je comprenais au plaisir que j'avais à la voir ; car pour d'amour ni d'aucun sentiment approchant, il n'en était pas question dans mon esprit* (209). Noter encore l'expression pléonastique *pour ce qui est en cas de*, p. 38, voir l'article **CAS**.

PRÉVENIR. Employé au sens classique de « prévenir favorablement » : *Effectivement, ce garçon a d'abord quelque chose qui prévient* (63) ; *que dites-vous de lui? Il prévient assez, répondit l'autre* (47).

PROPRE. Ce terme se dit généralement d'objets d'une sobre élégance et de bon goût, ainsi de la robe que M. de Climal offre à Marianne dans *La Vie de Marianne* (édit. Garnier, p. 39). Cf. : *Je la trouvai qui lisait couchée sur un sofa, la tête appuyée sur une main, et dans un déshabillé très propre, mais assez négligemment arrangé* (171) ; *Mme d'Orville, qui nous avait précédés pour ouvrir un cabinet assez propre* (253).

PROPRETÉ. « Sorte d'élégance » (Richelet). Cf. : *Il fallait pourtant répondre, avec mon petit habit de soie et ma petite propreté bourgeoise, dont je ne faisais plus d'estime depuis que je voyais tant d'habits magnifiques autour de moi* (266).

PROVISION. « Fourniture de tout ce qui est nécessaire » (Richelet), d'où, au pluriel, sens large de « biens, commodités » : *Vous me direz ; tu n'as rien, ni revenu, ni profit d'amassé ; rien à louer, tout à acheter, rien à vendre ; point d'autre gîte que la maison du prochain, ou bien la rue ; pas seulement du pain pour attraper le bout du mois (...) mais Dieu le sait, ma parente, ce n'est point pour l'amour de toutes ces provisions-là que mon cœur se transporte* (93-94).

QUAND ET QUAND. « Du bas peuple » pour le *Dictionnaire de l'Académie*, qui distingue l'emploi adverbial (« ensemble, en même temps ») et l'emploi prépositionnel (« avec, en même

- temps que »). Cf. ici : *ce jour-là, nos prières partirent donc l'une quand et quand l'autre* (96).
- QUEU-CI QUEU-MI. Locution du patois des paysans de l'Ile-de-France, signifiant « pareillement, de même ». Après que Léléo a expliqué à Arlequin l'état de son cœur, Arlequin répond : « *Queussi queumi, voilà mon histoire* » (*La Surprise de l'Amour*, acte I, sc. 12). Cf. ici dans la Suite apocryphe, p. 394.
- QUITTER. Sens classique, « tenir quitte » : *il n'y avait qu'un partisan qui eût le moyen de se damner si chèrement, et bien des femmes plus huppées l'en auraient pour cela quitté à meilleur marché que la soubrette* (23).
- RAFRAICHIR. « Donner les choses nécessaires aux besoins pour subsister » (Furetière). Spécialement, servir un repas léger. Cf. : *on la chargea du soin de me rafraîchir* (47).
- RÉCITER. « Raconter, faire un récit » (*Dictionnaire de l'Académie*). Cf. : *Qui êtes-vous? me dit-elle; je le lui récite* (132).
- RÉFLÉCHIR. Un néologisme cher à Marivaux, et que lui reproche le *Dictionnaire néologique* de Desfontaines, consiste à employer transitivement le verbe *réfléchir*. Exemple : « *Vos efforts pour détruire l'un vous mettaient mal avec vous-même. Vous n'osiez les réfléchir* » (*Spectateur Français*, quatrième feuille). Cf. ici : *on agit dans mille moments en conséquence d'idées confuses qui vous viennent je ne sais comment, qui vous mènent et qu'on ne réfléchit point* (129-130).
- REPRISE DE QUADRILLE. Terme de manège. Reprise d'une figure, d'une leçon par un *quadrille*, groupe de quatre cavaliers d'un même parti. Cf. ici au sens figuré, à propos des ecclésiastiques qui fréquentent chez Mme d'Alain : *je les reçois bien : bonjour, monsieur, bonjour, madame ; on prend du thé, quelquefois on dîne ; la reprise de quadrille ensuite, un petit mot d'édification par-ci par-là, et puis je suis votre servante* (116-117).
- ROUGE-BORD. « Verre plein jusqu'au bord » (Richelet). Cf. : *en la saluant d'un rouge-bord que je bus à sa santé* (50).
- SECOUSSE (PRENDRE SA). Primitivement *prendre son escousse*, c'est-à-dire son élan. Marivaux emploie cette expression au sens propre, par exemple lorsque Arlequin, dans *Arlequin poli par l'Amour*, tire son couteau, l'aiguise et *prend sa secousse* comme pour se percer le cœur (scène 18). Cependant, il s'en sert généralement au sens figuré de « prendre une décision, sauter le pas ». Cf. ici : *Que ce cœur vous plaise ou vous fâche, n'importe, il a pris sa secousse, il est à vous* (94).

SENTIMENT. L'expression *avoir des sentiments*, qui signifie d'ordinaire « avoir de l'honneur, de la générosité » (Richelet), cf. ici p. 247, est prise une fois au sens d' « avoir des opinions sur une question », suivant un autre sens du mot *sentiment* (*Les Sentiments de l'Académie sur Le Cid*) : *Et puis madame se mêlait de raisonner de religion ; elle avait des sentiments, elle parlait de doctrine, c'était une théologienne* » (195).

TAUDIS. « Se dit aussi d'une chambre en désordre et malpropre » (*Dictionnaire de l'Académie*). Cf. *La Vie de Marianne*, p. 107, et ici : *je restai tapi dans mon petit taudis jusqu'à sept heures du soir* (35). Dit aussi, apparemment, de la « chambre » de la Rémy, p. 229.

TOURNURE. « Se dit figurément par les jeunes gens de la cour du tour d'esprit qu'on donne aux choses » (Furetière, citant Callières). Cet emploi est courant chez Marivaux. Cf. *La Vie de Marianne*, pp. 60, 92, 121, et ici : *Car, qu'elle soit maligne, vindicative, orgueilleuse, médisante, (...) tout cela ne jure point avec l'impérieuse austérité de son métier. Mais se trouver convaincue d'être amoureuse, être surprise dans un rendez-vous gaillard, oh! tout est perdu ; voilà la dévote sifflée, il n'y a point de tournure à donner à cela* (227).

TOUT DE SUITE. Sens classique : « tout à la suite ». Cf. : *Il y avait longtemps que je me taisais parce que je voulais dire mes raisons tout de suite* (129). De même p. 246. Tend vers le sens moderne, p. 150 : *il y avait deux meurtres de faits en haut, on a cru que j'y avais part, et tout de suite me voilà*.

TOUT. Comme la plupart des écrivains de son temps, et malgré les prescriptions des grammairiens, Marivaux accorde presque toujours *tout* adverbe devant un adjectif féminin, même si celui-ci commence par une voyelle. Voir *La Vie de Marianne*, pp. 18, 33, 106, 150, etc., et ici : *la tablette est toute achetée* (96) ; *je la trouvai toute arrivée* (96) ; *toute indiscrète qu'était la mère* (103) ; *toute âgée qu'elle est* (136) ; *toute ennemie du commerce des hommes que je vous croyais* (236) ; *toute en pleurs* (197) ; *une infinité de rubriques en apparence toutes obligeantes pour ceux qu'elle vous donnait à déchirer* (143).

TOUT A L'HEURE. Tout de suite : *Eh! pourquoi me remettre, dit-il, et ne pas m'aimer tout à l'heure?* (240).

TRACAS. « Se dit du commerce, du métier que chacun fait » (Furetière). Le rapprochement avec le verbe *tracasser* (article suivant) permettrait de définir plus exactement ce mot comme

Pensemble des tâches d'une maison. Cf. : *je gagne [ma vie] à faire le tracas des maisons* (70).

TRACASSER. « Faire quelque petite chose dans le ménage » (Richelet). Cf. : *je vas, je viens, je tracasse, je fais mon ménage, et ma compagnie cause* (229). Au sens moderne, cf. p. 83.

TRACASSIÈRE. Pour le masculin, *tracassier*, les dictionnaires du temps donnent, à côté du sens de « celui qui chicane », le sens plus spécial de « celui qui ne conclut pas franchement une affaire, qui ne fait que barguigner ». C'est ainsi qu'il faut comprendre *tracassière* : *Le marché en fut plus long à conclure (...) d'offres en offres notre officieuse tracassière conclut* (167) ; *Mme d'Alain toujours présente, toujours marchandant, toujours tracassière* (167).

TRAYER. Pour *trier*, dans la Suite anonyme. Voir p. 401, note 1.

TRÉMOUSSER (SE). « Signifie figurément et dans le style familier faire des démarches (...) se donner beaucoup de mouvements pour faire réussir une affaire » (*Dictionnaire de l'Académie*). Cf. : *en se trémoussant le reste de la journée, en allant et venant, est-ce qu'on ne pourrait pas faire en sorte, avec le notaire et le prêtre, de nous bénir après minuit?* (98).

VENEZ-Y VOIR. « Un venez-y voir, bagatelle, chose qui mérite à peine d'être remarquée » (Littré, qui cite les deux exemples suivants). Cf. dans la Suite apocryphe : *Je n'avais pas vingt ans quand cela m'arrivait ; vous passez quarante ; beau venez-y voir!* (303). De même : *grand venez-y voir!* (315).

VIEUX. Le *Dictionnaire de l'Académie* dit que « si le mot suivant commence par une voyelle, on dit plus ordinairement *vieil* ». Suivent deux exemples contradictoires, *vieil homme*, *vieux ami*. Marivaux dit ordinairement *vieux* : *le vieux ivrogne* (36) ; *un vieux officier* (190).

VIS-VIS. Selon le *Dictionnaire de l'Académie*, l'emploi de *vis-à-vis* comme préposition au lieu de *vis-à-vis de*, serait du langage familier. Les exemples de différents auteurs dans Littré montrent qu'il a été largement répandu au XVIII^e siècle. Marivaux, qui emploie *vis-à-vis de* devant un pronom personnel (*vis-à-vis de nous*, p. 101, *vis-à-vis d'elle*, p. 145), semble préférer *vis-à-vis* seul devant un substantif ou un pronom possessif tonique : *il faudra bien que mon assiette soit vis-à-vis la vôtre* (83) ; *il en demeurerait un vis-à-vis la maison* (145) ; *le chirurgien qui était vis-à-vis la maison* (158) ; *une maison (...) qui était vis-à-vis la petite rue où Mme de Ferval avait laissé son carrosse* (242).

VUE (A — DE PAYS). « Juger des choses à vue de pays, pour dire, juger des choses en gros, et sans entrer dans le détail » (*Dictionnaire de l'Académie*). Cf. : *Madame, là-dessus, appela Geneviève, qui me quitta très contente de moi, à vue de pays* (13) ; *une face ronde, qui avait l'air d'être succulemment nourrie, et qui, à vue de pays, avait coutume d'être vermeille quand quelque indisposition ne la ternissait pas* (42) ; *Agathe, à vue de pays, avait du penchant à l'amour* (88) ; *femme d'ailleurs qui me parut sans façon ; aimant à vue de pays le plaisir et la joie, et dont je vais vous donner le portrait* (179).